

**CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 22 MAI 2024 A 20H30
A LA SALLE POLYVALENTE**

SEANCE PUBLIQUE

ORDRE DU JOUR

1- ADMINISTRATION GÉNÉRALE / DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122-22 et L2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

2- ADMINISTRATION GÉNÉRALE / DESIGNATION DES JURES D'ASSISES POUR L'ANNEE 2025

3- ENSEIGNEMENT / PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE POUR LES ENFANTS DE COMMUNES EXTERIEURES SCOLARISES A PIERRELAYE, HORS ACCORD DE RECIPROCITE – ANNEE 2024/2025

4- ENSEIGNEMENT / CONVENTION CADRE RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE SCOLARITE A INTERVENIR ENTRE LA COMMUNE DE PIERRELAYE ET LA COMMUNE DE RESIDENCE DES ELEVES ACCUEILLIS HORS ACCORD DE RECIPROCITE

5- FINANCES / RAPPORT ANNUEL D'UTILISATION DU FONDS DE SOLIDARITE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (FSRIF) – ANNEE 2023

6- RESSOURCES HUMAINES / CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

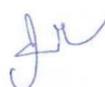
7- RESSOURCES HUMAINES / MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

8- SOCIAL / RESTITUTION DES L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

9- URBANISME / CESSION A TITRE ONEREUX DES PARCELLES SECTION AT N°1574 ET SECTION AV N°245 AU PROFIT DU SYNDICAT INTEGRE ASSAINISSEMENT ET RIVIERE DE LA REGION D'ENGHIEN-LES-BAINS (SIARE)

10- VOEU / LIGNE DE METRO 19 – RAPPROCHONS LE VAL D'OISE DES AUTRES TERRITOIRES D'ILE-DE-FRANCE

LE MAIRE



MICHEL VALLADE

NB : les informations relatives à tous les points de l'ordre du jour sont disponibles auprès du secrétariat général